DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

Plan Local d'Urbanisme

(article L 123.19 nouveau du Code de l'Urbanisme / Loi "S.R.U." du 13/12/2000)

VILLAZ

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Certifié conforme par le Maire et vu pour
être annexé à la délibération d'approbation
du Conseil Municipal en date du :

Le Maire,

			ELABORATION approuvée le 06 juillet 1987			
	REVISION PARTIELLE		MODIFICATIONS		MISES A JOUR	
ECHELLE 1/5000	N°1	approuvée : 19 janvier 1995	N°1	approuvée : 05/06/1989	N°1	approuvée : 04/04/2000
	N°2		N°2	approuvée : 25/03/2002	N°2	
Mise au point	N°3		N°3	approuvée : 10/01/2005	N°3	
	N°4		N°4	approuvée : 10/04/2006	N°4	
CONCEPTION		B.E. DESSIN	N°5	approuvée : 03/09/2007	MISE A JOUR DU BATI	
Bernard LEMAIRE Géomètre Expert Foncier Le Mail d'Junior Parc ALTAIS 74650 Chavanod Tél : 04 50 69 51 98		VIA TEC Parc d'Activités de la Croisette 74650 Allonzier-la-Caille Tél : 04.50.08.04.20	FOND CADASTRAL Cadastre 2010		Décembre 2010	

Origine Cadastre CG Droits de Reproduction : Diffusion R.G.D.I.N - Reproduction interdite Suivi par VL - Fichier AutoCAD : 2009 DIB PLU\SERVITUDES\2000 le 25.10.2011

LEGENDE

- AS1 : Périmètre immédiat de protection des eaux potables
- AS1 : Périmètre rapproché de protection des eaux potables
- AS1 : Périmètre éloigné de protection des eaux potables
- T5 : Dégagement circulation aérienne
- I4 : Ligne électrique haute tension
- PT1 : Protection des centres de réception radioélectrique (rayon des 3 000m)
- PT2 : Zone de dégagement (altitude max des constructions : 710 et 750m)
- PT3 : Cable téléphonique
- A1 : Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier

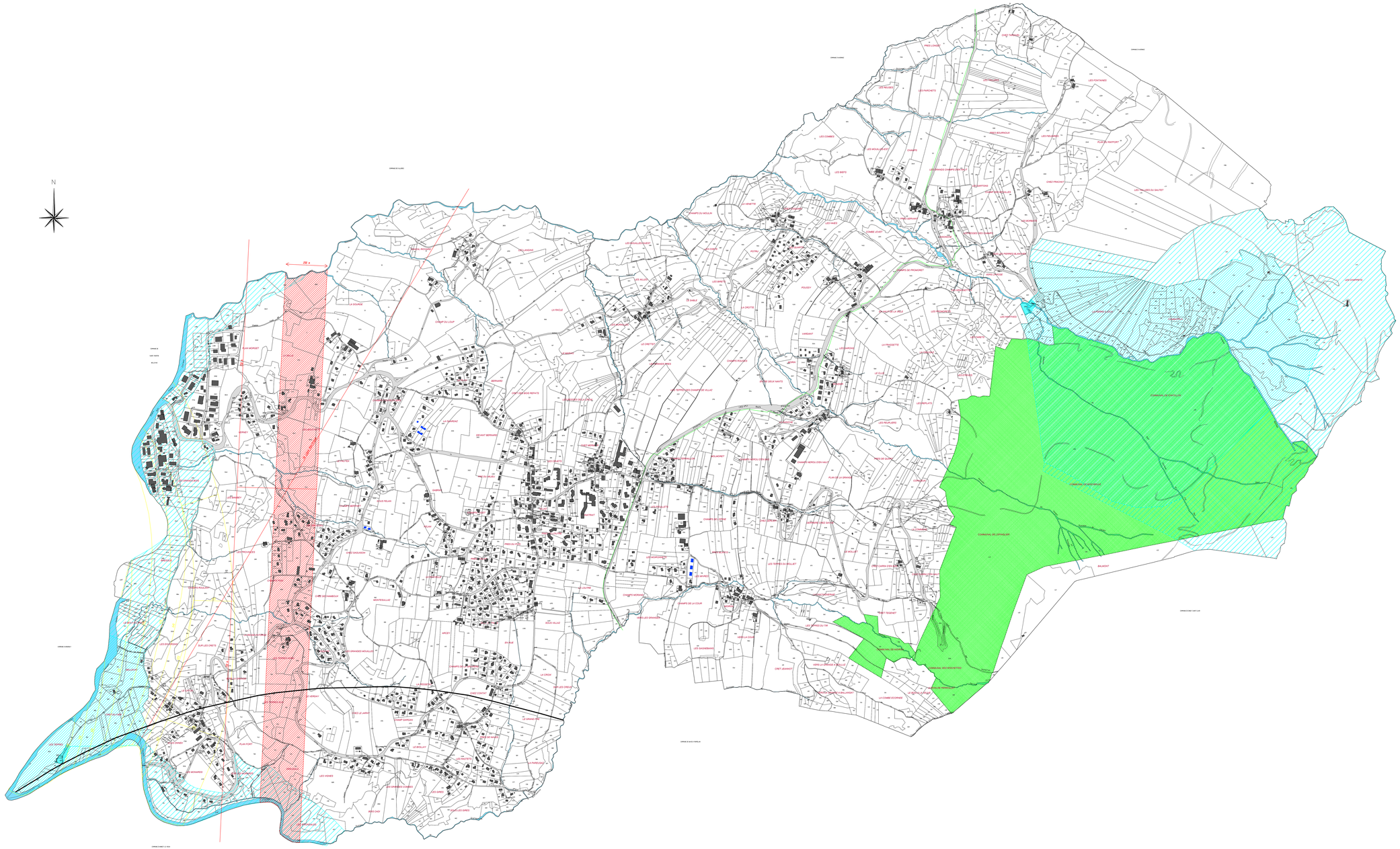
N
RN 4
LA SOURCE
LES MORAINES
LES CHAMPS
LES CHAMPS DU COUR
LA RAGLE
LES BOULLEYRIERES
LA VIGNETTE
LES COTES
LES BRIFS
LES BOIS
LES BOIS
LA CROTTE
LA GRANGE
LE CRETET
LA GRANDE PIERRE
CHAMPS PORCELS
LES CHAMPS DE VILLAZ
LES CHAMPS DU MOULIN
LES COMBES
LES MOULLES BLANCS
CHAMBE
LES BRIFS
LA CHAPELLE
LES ROSSES
LES FRAGNETTES
LES FRAGNETTES
LES FRAGNETT